

MME GARCIA PEGGY  
GARE DE FOS  
35 CHEMIN DE L ETANG DE LAVALDUC  
13270 FOS SUR MER  
FRANCE

Sociétaire :	Madame GARCIA Peggy
Numéro de Sociétaire :	6321119

## **ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE ET INDIVIDUELLE ACCIDENT**

La MUTUELLE D'ASSURANCE DU CORPS DE SANTE FRANCAIS certifie que MME PEGGY GARCIA, demeurant 35 CHEMIN DE L ETANG DE LAVALDUC 13270 FOS SUR MER, est titulaire d'un contrat d'assurance N° 6321119-74A garantissant :

- la responsabilité civile vie privée (\*);
- la garantie protection familiale (\*) (individuelle accident corporel).

Valable dans les pays de l'Union Européenne, et lors de séjour de moins de 3 mois dans le reste du monde.

La garantie "responsabilité civile vie privée" couvre les conséquences financières de la responsabilité civile que les assurés peuvent encourir dans le cadre de leur vie privée, en raison de dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs causés aux tiers. Elle s'exerce notamment dans le cadre de l'activité scolaire et extrascolaire des enfants vivants sous son toit dans le cas où la responsabilité de l'établissement ou des maîtres viendrait à être dégagée et que seule serait retenue la responsabilité personnelle de l'assuré ou celle de ses enfants.

Le bénéficiaire des garanties est l'enfant : PISCHEDDA NATHAN

Période de validité : Année scolaire / universitaire 2024 - 2025

Fait, le 04/06/2024  
Stéphane Dessirier  
Directeur Général - MACSF Assurances



(\*) sous réserve du paiement de la cotisation

MME GARCIA PEGGY  
GARE DE FOS  
35 CHEMIN DE L ETANG DE LAVALDUC  
13270 FOS SUR MER  
FRANCE

Sociétaire :	Madame GARCIA Peggy
Numéro de Sociétaire :	6321119

## **ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE ET INDIVIDUELLE ACCIDENT**

La MUTUELLE D'ASSURANCE DU CORPS DE SANTE FRANCAIS certifie que MME PEGGY GARCIA, demeurant 35 CHEMIN DE L ETANG DE LAVALDUC 13270 FOS SUR MER, est titulaire d'un contrat d'assurance N° 6321119-74A garantissant :

- la responsabilité civile vie privée (\*);
- la garantie protection familiale (\*) (individuelle accident corporel).

Valable dans les pays de l'Union Européenne, et lors de séjour de moins de 3 mois dans le reste du monde.

La garantie "responsabilité civile vie privée" couvre les conséquences financières de la responsabilité civile que les assurés peuvent encourir dans le cadre de leur vie privée, en raison de dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs causés aux tiers. Elle s'exerce notamment dans le cadre de l'activité scolaire et extrascolaire des enfants vivants sous son toit dans le cas où la responsabilité de l'établissement ou des maîtres viendrait à être dégagée et que seule serait retenue la responsabilité personnelle de l'assuré ou celle de ses enfants.

Le bénéficiaire des garanties est l'enfant : PISCHEDDA NOLAN

Période de validité : Année scolaire / universitaire 2024 - 2025

Fait, le 04/06/2024  
Stéphane Dessirier  
Directeur Général - MACSF Assurances



(\*) sous réserve du paiement de la cotisation

MME GARCIA PEGGY  
GARE DE FOS  
35 CHEMIN DE L ETANG DE LAVALDUC  
13270 FOS SUR MER  
FRANCE

Sociétaire :	Madame GARCIA Peggy
Numéro de Sociétaire :	6321119

## **ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE ET INDIVIDUELLE ACCIDENT**

La MUTUELLE D'ASSURANCE DU CORPS DE SANTE FRANCAIS certifie que MME PEGGY GARCIA, demeurant 35 CHEMIN DE L ETANG DE LAVALDUC 13270 FOS SUR MER, est titulaire d'un contrat d'assurance N° 6321119-74A garantissant :

- la responsabilité civile vie privée (\*);
- la garantie protection familiale (\*) (individuelle accident corporel).

Valable dans les pays de l'Union Européenne, et lors de séjour de moins de 3 mois dans le reste du monde.

La garantie "responsabilité civile vie privée" couvre les conséquences financières de la responsabilité civile que les assurés peuvent encourir dans le cadre de leur vie privée, en raison de dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs causés aux tiers. Elle s'exerce notamment dans le cadre de l'activité scolaire et extrascolaire des enfants vivants sous son toit dans le cas où la responsabilité de l'établissement ou des maîtres viendrait à être dégagée et que seule serait retenue la responsabilité personnelle de l'assuré ou celle de ses enfants.

Le bénéficiaire des garanties est l'enfant : GARCIA ESTEBAN

Période de validité : Année scolaire / universitaire 2024 - 2025

Fait, le 04/06/2024  
Stéphane Dessirier  
Directeur Général - MACSF Assurances



(\*) sous réserve du paiement de la cotisation